

Elisa Nkerabirori



EPU BURKINA FASO

Merci Monsieur le Président,

Le Burundi accueille chaleureusement Son Excellence... ainsi que les membres de sa délégation, et nous saisissons cette occasion pour exprimer nos sincères félicitations pour la présentation du rapport national qui vient d'être soumis à l'occasion du deuxième examen périodique universel du Burkina Faso.

Nous sommes fiers de constater que le Burukina Faso a accompli des efforts considérables en vue de la mise en œuvre des recommandations formulées lors de son examen au premier cycle.

L'engagement du Burkina Faso en vue de promouvoir et de protéger les droits de l'homme est une réalité tenant compte que l'actuel Gouvernement compte un Ministère spécifique des Droits Humains et de la Promotion Civique.

Aussi, le Burundi salue l'adoption au mois d'octobre 2012 d'un décret portant nomination des Commissaires de la nouvelle Commission nationale des droits humains.

Le Burundi félicite également le Burkina Faso qui vient de mettre en place une Politique Genre en vue de lutter de manière permanente contre les inégalités entre les sexes.

A cet effet, le Burundi recommande le Burkina Faso d'instaurer également des mesures législatives adéquates réprimant toutes formes de violences faites aux femmes.

En outre, le Burundi recommande le Burkina Faso de continuer ses efforts à promouvoir les droits de l'enfant et de poursuivre son combat en vue d'éradiquer les mutilations génitales féminines qui persistent encore dans le pays.

Enfin, nous recommandons le Burkina Faso d'abolir la peine de mort puisque dans les faits aucune exécution n'est intervenue depuis une vingtaine d'années.

Je vous remercie Monsieur le Président.